



droit du travail et mannequin

Par **reubeucca**, le **17/04/2010** à **12:23**

Bonjour,

Je suis étudiante, et je fais partie de l'organisation du Gala de mon école. Nous souhaitons organiser un défilé amateur durant cette soirée. Les mannequins qui défileront seront alors des étudiantes et non des mannequins professionnelles (liés à une agence de mannequin). L'organisation d'un tel événement est-il illégal?

Merci beaucoup.